

The Premier  
of Ontario

Legislative Building  
Queen's Park  
Toronto, Ontario  
M7A 1A1

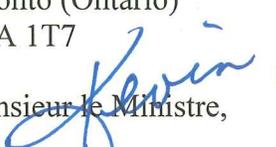
La première ministre  
de l'Ontario

Édifice de l'Assemblée législative  
Queen's Park  
Toronto (Ontario)  
M7A 1A1



Le 25 septembre 2014

L'honorable Kevin Flynn  
Ministre du Travail  
Ministère du Travail  
400, avenue University, 14<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M7A 1T7

  
Monsieur le Ministre,

C'est un grand honneur pour moi de vous confier à nouveau la fonction de ministre du Travail. Nous avons mis en place un Conseil des ministres fort et je suis convaincue qu'ensemble, nous ferons progresser l'Ontario, nous créerons de nouveaux débouchés et nous assurerons un avenir prometteur à toute la population de la province. Les Ontariennes et les Ontariens ont accordé leur confiance à leur gouvernement pour qu'il soit une source de bien et nous récompenserons cette marque de confiance en travaillant sans relâche à l'intérêt fondamental de chaque personne dans la province.

Alors que nous mettons en œuvre un plan équilibré et exhaustif pour l'Ontario, nous prendrons les commandes selon les principes du centre axé sur l'action. Nous axerons nos efforts sur des partenariats avec des entreprises, des collectivités et des personnes pour favoriser une croissance économique continue et influencer positivement la vie de chaque Ontarienne et de chaque Ontarien. Cette démarche collaborative façonnera tout notre travail. Elle nous permettra d'obtenir la participation de la population dans le cadre des questions qui comptent le plus pour elle et de mettre en œuvre des solutions pertinentes pour relever nos défis communs.

Le plus récent Discours du Trône de notre gouvernement soulignait un certain nombre de priorités clés qui guideront votre travail de ministre. Il est essentiel de faire croître l'économie et de contribuer à la création de bons emplois si nous voulons offrir des débouchés et une sécurité accrue dès maintenant et pour l'avenir. Cette priorité fondamentale est soutenue par des investissements stratégiques dans les talents et les compétences de notre population, de l'enfance à la retraite; par la création d'une infrastructure moderne, ainsi que d'un réseau de transport en commun et de transport intégré; et par un climat d'affaires dynamique alimenté par l'innovation, la créativité et des partenariats, afin de favoriser une prospérité accrue. Elle se reflète partout au sein de notre gouvernement, dans tous les secteurs, et elle orientera nos programmes et nos politiques.

Tout en allant de l'avant avec notre plan visant à faire croître l'économie et à créer des emplois, nous ferons preuve de prudence financière. Le budget 2014 renforce notre engagement à atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018, il est donc essentiel que chaque secteur adhère aux objectifs de dépenses relatives aux programmes qu'il contient. Nous choisirons d'investir judicieusement dans des initiatives qui renforcent l'avantage concurrentiel de l'Ontario, créent des emplois et fournissent des services publics essentiels aux familles. La présidente du Conseil du Trésor, de concert avec le ministre des Finances, travaillera en étroite collaboration avec vous et avec les autres membres du Conseil des ministres pour veiller à ce que le gouvernement atteigne ses objectifs financiers. Elle dirigera également les efforts du gouvernement en matière de responsabilisation, d'ouverture et de modernisation pendant que nous mettons en œuvre de nouvelles mesures de responsabilisation au sein de l'appareil gouvernemental.

À titre de ministre du Travail, votre mission est de promouvoir des pratiques de travail sûres, équitables et respectueuses qui sont indispensables au bien-être social et économique des Ontariennes et des Ontariens.

Les priorités propres à votre ministère comprennent celles qui sont ci-dessous.

### **Tenir compte de l'évolution du milieu du travail**

- S'engager ouvertement auprès des Ontariennes et des Ontariens pour envisager des mesures qui réformeront le droit du travail. Votre objectif est de continuer de protéger les travailleurs tout en soutenant les entreprises dans l'économie actuelle en constante évolution.
- Diriger un examen du système d'emploi et des normes de travail de l'Ontario. Vous travaillerez de concert avec d'autres ministères afin d'envisager des réformes qui tiennent compte des réalités de l'économie moderne, comme la hausse des emplois atypiques et la réduction de la prévalence des avantages payés par les employeurs et de la formation.

### **Élaborer une stratégie de réduction de l'écart salarial**

- Diriger l'élaboration d'une stratégie de réduction de l'écart salarial. Les femmes font partie intégrante de notre économie et de notre société. Toutefois, de façon générale, elles ne gagnent toujours pas un salaire égal à celui des hommes. Vous collaborerez avec la ministre déléguée à la Condition féminine et d'autres ministres en vue de l'élaboration d'une stratégie de réduction de l'écart salarial qui éliminera l'écart entre les hommes et les femmes dans le contexte de l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle.

### **Protéger les travailleurs vulnérables**

- Travailler de concert avec le ministre des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international afin de mieux protéger les travailleurs migrants en Ontario. Votre objectif est de continuer de renforcer la protection des travailleurs les plus vulnérables de notre province, tout en créant des règles du jeu équitables pour les entreprises qui les suivent.

### **Promouvoir la santé et la sécurité au travail**

- Protéger la santé et la sécurité des travailleurs et diriger les efforts de prévention des accidents de travail. Je vous demande de collaborer avec le directeur général de la prévention afin d'améliorer la capacité du ministère en matière de prévention en accroissant nos efforts en ce sens. En premier lieu, je vous demande de travailler de concert avec le secteur de la construction, par l'entremise du directeur général de la prévention, afin d'élaborer un plan d'action pour renforcer la prévention des accidents de travail dans ce secteur.
- Accélérer la transformation du système de santé et de sécurité au travail de l'Ontario, comme le recommande le Comité consultatif d'experts.

### **Travailler de concert avec la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail**

- Continuer d'assurer la durabilité à long terme de notre système d'indemnisation des travailleurs tout en maintenant un équilibre entre les intérêts des travailleurs blessés et ceux des employeurs. Je vous demande de tenir compte de questions comme l'élimination de l'immobilisation de 72 mois, l'augmentation des prestations de survivant, la mise en œuvre d'une stratégie à long terme visant à aborder l'indexation des prestations destinées aux travailleurs partiellement handicapés, et la mise en place d'autres réformes.

### **Promouvoir la santé mentale au travail**

- Collaborer avec des sociétés qui ont mis en œuvre de vigoureux programmes de santé mentale au travail à l'intention de leurs employés afin de miser sur leur expérience. Votre objectif est de travailler de concert avec des employeurs en vue d'élargir les services qu'ils fournissent aux travailleurs ontariens.

### **Participer à la négociation collective**

- Poursuivre la collaboration avec les ministres de même que la présidente du Conseil du Trésor, les employeurs et les syndicats afin de soutenir et de respecter le processus de négociation collective. Votre objectif est de maintenir un climat de relations de travail respectueux à la fois pour les employeurs et les syndicats.
- Poursuivre l'évaluation des options de réforme du processus d'arbitrage de différends. Je vous demande, à l'avenir, de continuer à maintenir un équilibre entre les intérêts des employeurs et ceux des syndicats.

Notre programme pour les quatre prochaines années est ambitieux. Je sais qu'en travaillant ensemble dans un esprit de collaboration, nous pouvons réussir. La liste des initiatives prioritaires énoncée ci-dessus ne se veut pas exhaustive, puisqu'il existe bon nombre d'autres responsabilités que vous et votre ministère devrez assumer. À cette fin, votre ministère doit utiliser la présente lettre de mandat pour élaborer des programmes plus détaillés visant la mise en œuvre des initiatives énoncées ci-dessus, en plus des autres initiatives non abordées dans cette lettre.

Je vous demande de continuer de tirer parti de notre solide relation avec la fonction publique de l'Ontario, le secteur public élargi, les autres paliers de gouvernement ainsi que les secteurs privé, sans but lucratif et bénévole. Nous désirons devenir le gouvernement le plus ouvert et le plus transparent du pays. Nous désirons un gouvernement qui travaille pour la population de cette province, et avec elle. Il est de la plus haute importance que nous gouvernions de manière responsable, que nous fassions preuve d'intégrité, que nous gérons les dépenses judicieusement et que nous acceptions d'assumer chaque geste que nous posons.

Il me tarde de travailler avec vous à bâtir des débouchés aujourd'hui et à assurer l'avenir de toute la population ontarienne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La première ministre de l'Ontario,



Kathleen Wynne